

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 35 du 11 Décembre 2018

Convocation : du Mardi 4 Décembre 2018

Présents : Bernard FERRET, Maire, Gilles FORT et Sandra VICENTE Adjoint, Sébastien ALAUZET, Nicolas RAYNAL, Christine DURIEZ, Vincent CLASSINE, Nicolas TRICHAUD, Emmanuel BISTES, Corinne MALBERT, Frédéric DELAFUENTE, Grégory FABRE.

Absentes Excusées : Patricia VELLARINO, Lorraine FONVIELLE, Verena VOARINO.

Secrétaire de Séance : Nicolas TRICHAUD

Ouverture de la séance : 20h30

Procurations: Patricia VELLARINO à Sandra VICENTE; Lorraine FONVIELLE à Vincent CLASSINE; Verena VOARINO à Grégory FABRE.

Approbation du dernier compte rendu N° 34 du 13 Novembre 2018

1. Mise en place du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données)

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entré en vigueur le 25 mai 2018, impose notamment la désignation obligatoire d'un délégué à la protection des données, chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen de l'ensemble des traitements au sein de la structure qui l'aura désigné.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et les dites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn présente un intérêt certain. L'association des Maires propose un service d'aide de mise en place pour 280 € la première année et 196 € les années suivantes conformément à une convention d'une durée de trois ans entre les deux parties.

Le conseil nomme Bernard FERRET comme responsable élu et Nicole LAMBERT comme responsable administratif.

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

2. Avenant aux contrats de protection sociale (couverture santé et

prévoyance)

La Communauté d'Agglomération et un certain nombre de collectivités et établissements publics du territoire sont en contrat groupé depuis le 9 août 2012 avec les prestataires Harmonie-Mutuelle pour la santé et Collecteam pour la prévoyance.

Les contrats, conclus pour une durée de six ans, arrivent à échéance le 31 décembre 2018. A ce jour, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet porte une réflexion sur l'action sociale, tant sur la mutuelle que sur la prévoyance. Différents modes de conventionnement, labellisation ou convention de participation, seront étudiés en ce sens courant 2019.

Ainsi, afin de s'accorder un délai raisonnable pour mener cette réflexion avec les collectivités, établissements et partenaires qui le souhaitent, la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet a rencontré les prestataires actuels pour solliciter des avenants de prolongation des contrats dans les mêmes conditions (en annexes de la présente délibération) comme nous le permet les dispositions des conventions de participations et conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011. Ces avenants sont prévus pour une durée de 12 mois soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Les prestataires ont accepté les avenants pour la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet et les communes membres des contrats groupés.

Il s'agit pour notre collectivité d'approuver la conclusion d'avenants aux contrats de protection sociale qui nous lient avec les sociétés Harmonie-Mutuelle et Collecteam.

A titre d'information cela concerne 2 agents pour la prévoyance et 3 pour la mutuelle. La commune prends en charges 7€/ mois pour la prévoyance et 17€/mois pour la complémentaire pour ceux qui y adhèrent uniquement.

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

3. Virement de crédit pour comptabilisation du travail en régie au budget assainissement

Il avait été prévu pour l'exercice 2018 dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} Janvier 2020, de relever le temps passé par les agents sur l'entretien et la maintenance du réseau d'assainissement. Ces dépenses étaient prises en charge jusqu'alors par le budget général. Il avait été prévu au budget primitif une somme de 7 500€. Après calcul il s'avère que l'évaluation est donnée pour un montant de 12 901€. Cet écart est principalement dû à la mise en place de la nouvelle station et notamment au temps passé au désherbage manuel des bassins. Il faut également ajouter du temps passé suite à de nombreuses pannes sur les deux stations de refoulement. Comptablement l'écriture consiste à transférer le montant manquant (5 000€) de l'article 70128 recette nouvelle, (Il s'agit d'un branchement au réseau qui n'avait pas été prévu au budget) vers le compte 6215 " personnel rattaché à la collectivité de rattachement " Le solde (401€) étant pris sur des articles non utilisés. NB : Cette évaluation permet de préparer le futur passage comptable à l'agglomération de la compétence assainissement et d'avoir une égalité sur l'ensemble des communes.

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

4. Virement de crédit sur avenant au budget assainissement.

Les travaux des étangs de lagunage sont maintenant terminés. La dernière réunion de chantier a eu lieu le lundi 26 Novembre. La levée des réserves et la réception de la fin des travaux à été entérinée. Le marché initial était de 404 923.21€ TTC. Afin de régler les dernières factures, il manquerait 3745.32€ sur les restes à réaliser de l'exercice 2017. En cause, deux avenants imprévus réalisés (le raccordement des WC et douches des vestiaires du stade : (5 860 € HT) et la mise en place d'un portillon supplémentaire (800 €). Il manque aussi 1 459.60€ sur le budget 2018 pour des frais d'études (opération 102) suite à une mauvaise affectation d'opération en 2017.

Le montant des travaux au final sera de 412 915.21€ TTC

Ci-dessous un récapitulatif de l'opération avec également le curage des étangs et tous les frais annexes.

Cout et plan de financement					
DEPENSES	Montant HT	TVA	TTC	RECETTES	Total
Station d'épuration 600 avec pos exten à 900	344 093 €	68 819 €	412 912 €	Agence de l'eau "Partie Lagune	242 685 €
curage étang N° 2	18 802 €	1 880 €	20 682 €	Département "Partie Lagune "	39 682 €
Maitrise d'œuvre (étudiéo)	15 330 €	3 066 €	18 396 €		
Géomètre relevé des côtes (agex)	820 €	164 €	984 €		
Géomètre sur nouvelle parcelle (AGEX)	590 €	118 €	708 €		
Etude Géotechnique (SOLS et EAUX)	3 214 €	643 €	3 857 €		
Etude Inondabilité (CET infra)	4 140 €	828 €	4 968 €		
Plan Topo (CET INFRA)	1 850 €	370 €	2 220 €		
Renforcement du reseau (SDET)	1 694 €	339 €	2 033 €		
Constat d'huissier	358 €	72 €	429 €		
Coordonateur SPS	2 550 €	510 €	3 060 €		
Frais de diffusion	461 €	92 €	554 €		
Sous total (hors achat terrain)	393 902 €		470 802 €	Autofinancement (emprunt)	124 901 €
Achat terrain et frais de notaires (prévisionnel)	12 000 €	0 €	12 000 €		
Divers	0 €	0 €	0 €	FCTVA 16,404%	75 534 €
TOTAL GENERAL	405 902 €	76 900 €	482 802 €		482 802 €

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

5. Avance de trésorerie du budget général Mairie au budget annexe assainissement.

Au premier Janvier 2019, le budget assainissement devient autonome. Malgré un compte de résultat positif à ce jour la trésorerie nette du budget assainissement n'est que de 5 634 €. En effet sur les 42 000€ de facturation des redevances d'assainissement 2018 facturés début novembre, seulement 2 000€ ont été encaissés. De plus il nous manque à percevoir 41 000€ de subvention et 73 000 € de FCTVA. Il reste à payer environ 30 000€ de travaux et 10 000 € de paiement de la mise à disposition des agents. Il est demandé au conseil de faire une avance de trésorerie de 50 000 € du budget principal au budget assainissement qui sera remboursée dès que le solde de subvention et de FCTVA seront perçus.

Abstentions	Pour	Contre
/	14	1

6. Décisions proposées dans le cadre des délégations du Maire

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

Questions diverses

- **Aménagement centre bourg**

L'avant-projet définitif est validé. Nous attendons les retours des dossiers de demande de subvention pour lancer les appels d'offres. Nous avons sollicité l'ensemble des financeurs institutionnels en mesure d'intervenir sur ce genre de projet complexe et très diversifié tant il touche à beaucoup de niveaux d'intervention (espace intergénérationnel, parkings, aménagement piétonnier, espaces ludique et touristique, etc. ...) Le lundi 10 décembre, une réunion de phasage avec notre maître d'œuvre a eu lieu afin de coordonner les interventions de l'ensemble des propriétaires de réseaux (eau, télécom, Enedis, éclairage public et voirie départementale). Chacun intervient sur des domaines qui ne sont pas de la compétence de la commune mais ces travaux méritent d'être réalisés en commun. Le SIAEP du Gaillacois souhaite refaire la conduite générale qui mène au château d'eau. Le Département prendra en charge la réfection de la chaussée. Côté commune, nous allons en profiter pour refaire l'éclairage public et enfouir les réseaux télécom depuis l'angle de la place jusqu'à la sortie du village. (devis en cours)

Ces travaux de réseaux devraient débuter début **janvier 2019**. Nous avons demandé à ce que les travaux perturbent à minima la bonne circulation dans la traversée de l'avenue des vignes.

Côté finances, nous ne pouvons pas communiquer publiquement les estimations tant que les appels d'offres ne sont pas clos. En terme de subventions nous avons obtenu les notifications positives de l'Etat, de la Région et du Département (côté amendes de police) ce qui représente 48%. Nous attendons encore les notifications du Département (FDT) de l'Europe (fonds leaders) et la CAF 11% supplémentaire. Notre objectif de 60% d'aides devrait être atteint.

Comme indiqué depuis le début du lancement de l'étude du projet un dernier avis sera demandé au conseil avant le démarrage des travaux.

Le conseil municipal par 12 voix pour, une contre et 2 abstentions se prononce favorablement pour la poursuite et la réalisation des travaux. Notre maître-d'œuvre va réaliser le DCE définitif pour lancer les appels d'offres.

Il est présenté au conseil, les dernières modifications sur la partie parvis de l'église et sur l'accès handicapés ainsi que la finalisation de la liste des arbres à planter. Deux représentantes des assistantes maternelles ont été conviées à s'exprimer sur les choix des jeux pour les tout-petits.

- **Le projet de Territoire (Cap 2030) porté par l'agglomération**

Depuis 2017, date de la mise en place la nouvelle communauté d'agglomération, des commissions, groupes de travail se réunissent régulièrement. Senouillac y est représenté presque à chaque réunion. La priorité a été donnée à la gestion du quotidien mais il est temps maintenant de

porter un projet collectif pour ce grand territoire. Chaque commission a fait une analyse des politiques publiques lui incombant. Le temps du projet collectif partagé avec les communes membres, les acteurs du territoire et la population est venu. Le projet doit définir les objectifs de long terme, identifier les politiques à conduire ainsi que les initiatives privées à soutenir. Le projet de territoire doit aussi permettre de construire l'identité communautaire, assurer la visibilité de la communauté. Il doit être pris en compte aussi les différents plans imposés par la législation entre autre le SCOT, le PLUI, les PLH, le plan climat, le plan de mobilité et les adapter en fonction de nos spécificités.

- **Sécurisation de la RD 988.** Depuis septembre 2017 un comité de pilotage composé des services de la Direction des Routes du Département et des représentants élus des communes de Labastide, de Rivières et de Senouillac participe réfléchit aux stratégies à mettre en place afin de sécuriser cet axe particulièrement accidentogène. Aidé par un cabinet d'études et suite à de nombreuses réunions ou nous ont été présentés différents diagnostics et les priorisations des enjeux lors de la réunion du 7 Novembre. Nous devons nous prononcer sur d'éventuelles fermetures des voiries communales convergentes vers la RD 988.

- **Compte rendu de la réunion de l'association du mercredi 5 Décembre**

Toutes les associations Senouillacoises ont été conviées à une réunion qui s'est déroulée à la salle du conseil. Cette réunion avait pour but de permettre à toutes nos associations de se retrouver autour d'une même table, de se présenter et d'échanger sur différents points. 13 associations étaient présentes et 2 absentes excusées.

Nous avons pu mettre en commun les agendas respectifs de chacun concernant les manifestations à venir pour l'année 2019, le but étant de ne pas voir se chevaucher plusieurs événements sur une même date ou dans certains cas de les organiser ensemble.

Nous tenions surtout à échanger avec les membres des associations sur l'opportunité d'organiser un forum des associations plus attractif afin de susciter davantage l'intérêt de tous. L'idée d'une fête des associations inter-villages de notre bassin a émergé. Nous devons très prochainement contacter les mairies voisines pour leur faire part du concept.

Par ailleurs, certaines associations regrettent sincèrement le manque de fréquentation des Senouillacois à leurs manifestations. Plusieurs pistes ont été étudiées mais la décision finale d'y participer appartient à chacun.

- **Compte rendu de la visite de Mme Claire LECONTE**

Fin novembre nous recevions la visite de Claire LECONTE, accompagnée d'une consœur japonaise venue observer son travail ainsi que de son interprète. Enfants, enseignantes, parents, élus, animateurs et techniciens ont pu échanger avec elles sur les rythmes des enfants mais aussi sur l'école au Japon. Il y a eu de très bons moments, porteurs de réflexions et d'enthousiasme. Le seul regret sera que leur visite était trop courte... mais une autre est prévue dans quelques mois

- **Fin des travaux de voirie,**

Les travaux de voiries effectués par la Ste ETPL&V sont maintenant terminés, Nous avons prévus également dans notre programme voirie 2018 la réfection de la voirie et des trottoirs des deux lotissements. Au vu des écarts de prix donnés par les différentes entreprises, la commission doit se réunir à nouveau. Ces travaux sont dans le cadre de la compétence de la commune, ils pourront être ensuite réalisés assez rapidement en fonction de la météo.

- **Travaux d'élagage.** En prévision de la préparation aux travaux sur les places et sous les micocouliers, il est nécessaire à procéder à de l'élagage préventif et salubre des arbres, nous en profiterons aussi pour élaguer quelques arbres dans la rue des Pavillons. Ces travaux nécessitent l'intervention d'une nacelle. Un devis proposé par une entreprise locale a été retenu pour un montant de 3 780€ TTC

- **Point boulangerie.** Depuis l'annonce du départ de M Oortal, nous avons reçus 5 porteurs de projets, deux candidats sérieux se sont désistés après la parution de l'article sur la Dépêche. Ils trouvent le projet viable, mais ne souhaitent pas prendre de risque *"allez-y d'abord, si ça marche on veut bien prendre la suite !"*. Un candidat qui souhaite démarrer l'activité mais qui n'a pas trop d'expérience en tant que chef d'entreprise. Un autre porteur de projet avec un dépôt de pain et pâtisserie et tous autres services possibles (Il continue son étude de marché). Nous avons reçus dernièrement un candidat très intéressé aussi par la réouverture de la boulangerie avec fabrication et reprise d'une partie du matériel, (idem, études en cours). Comme indiqué sur le bulletin de fin d'année," Il va de soi que nous serons plus exigeants sur les garanties de pérennité de l'activité affectée à ce local quelle que soit. Nous sommes encore plus motivés depuis que les Senouillacois nous ont sollicités pour maintenir ce commerce.

- **Changement de compagnie d'assurance**

- **Distribution bulletin et agenda :** les élus procéderont à la distribution

- **Point réunion SIAEPG de jeudi 6 Décembre**

Le SIAEPG réuni le 6 décembre a voté le transfert de sa trésorerie (et de son siège social) sur Rabastens. Cela doit permettre à la Trésorerie de Rabastens de maintenir son niveau d'activité (et donc ses effectifs) et de soulager celle de Gaillac actuellement en difficulté (son Trésorier est en arrêt maladie). La démarche cherche aussi à asseoir la volonté du SIAEPG à maintenir son maillage communal et ainsi rester proche des usagers.

A partir du 1er janvier, les syndicats de Rabastens et Vieux intègrent le SIAEP qui s'organise en conséquence.

Bilan d'activité 2018 : augmentation de l'eau distribuée due à de nombreux nouveaux raccordements (signe de dynamisme/croissance) dans la région.

Le responsable technique a donné le

s dernières nouvelles de la station : à part quelques soucis de pH, tout va bien. Mise en service maintenue en début d'année.

Tarifs 2019-2020 : le prix de l'eau n'évoluera pas, celui des travaux des prestations aux particuliers augmentera.

Pour les prévisions de travaux 2019, il est question de la commune de Sénouillac qui est présentée comme un bon exemple de collaboration étroite commune / syndicat (anticipation, coordination, ...).

- **Ouverture d'un marché hebdomadaire le jeudi soir de 16h à 19h**
- **Formation premiers secours** sera proposée à 12 personnes le 5 Janvier (2 élus, 4 agents et des responsables des associations).
- Vœux dinatoire aux agents le vendredi 21 à partir de 19h
- Vœux : le vendredi 11 Janvier

Fin de la séance : 23 h 50 Prochaine réunion de conseil : Jeudi 24 Janvier 2019

Bernard FERRET	Sandra VICENTE	Gilles FORT	Patricia VELLARINO	Nicolas RAYNAL
Verena VOARINO	Grégory FABRE	Christine DURIEZ	Vincent CLASSINE	Nicolas TRICHAUD
Corinne MALBERT	Lorraine FONVIELLE	Emmanuel BISTES	Sébastien ALAUZET	Frédéric DE LA FUENTE